

# CATAMARAN

## Recherche et observation des Cétacés et de la faune locale

### Dimanche 23 septembre

L'ASMA vous propose une sortie en catamaran à Saint-Gilles le dimanche 23 septembre 2018.

SORTIE DE 3 HEURES ACCOMPAGNÉE D'UN APÉRITIF

- > Samoussas, bouchons et navettes
- > Boissons fraîches diverses tout au long de la sortie

HORAIRES : de 11h30 à 14h30 (RDV obligatoire à 11h)

Lieu : Port de Saint-Gilles

**PLACES LIMITÉES :**

- > en cas de dépassement, les personnels ASMA (agents et ayant-droits) seront prioritaires.



Limite de réservation : 14 SEPTEMBRE 2018

Contact : Sylvie GARCIA-BLEUSE – 0262 33 36 73

Pré-réservations à [asma.reunion@agriculture.gouv.fr](mailto:asma.reunion@agriculture.gouv.fr) et [sylvie.garcia-bleuse@agriculture.gouv.fr](mailto:sylvie.garcia-bleuse@agriculture.gouv.fr)

Avec formulaire ci-dessous, modifiable

## INSCRIPTIONS

Nom/Prénom

Service ou Organisme  Téléphone portable :

	Coût unitaire	Nombre	TOTAL
Adultes et enfants (+1 an) ASMA et ayants-droits	40,00 €	<input type="text"/>	0,00 €
Adultes et enfants (+1 an) hors ASMA	65,00 €	<input type="text"/>	0,00 €
<b>MONTANT DU RÈGLEMENT</b>			<b>0,00 €</b>

Chèque de règlement à établir à l'ordre de l'ASMA 974 et à faire suivre à vos correspondants ASMA ou à envoyer à DAAF ASMA – 1, chemin de l'IRAT – 97410 ST PIERRE :

- ✉ Maryse ICHAMBE & Magalie DENAMIEL (ASP)
- ✉ Martine METRO (LPAH ST JOSEPH)
- ✉ **Sylvie GARCIA-BLEUSE (DAAF ST PIERRE et ANSES 3P)**
- ✉ Mariame ABDALLAH (DAAF ST DENIS)
- ✉ Nadine DARGONNE (PEIF / PEC) – 0262 30 88 32

Votre réservation ne sera confirmée que lorsque votre chèque sera réceptionné